QUESTION ORALE

Au gouvernement de Polynésie française

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Le 23 AVR. 2024
N° 3457 à 11h54

N° 35/2024/GTH/CAB/EV/rt
Papeetē, le mardi 23 avril 2024.

A l'attention de **Monsieur Moetai**

Président de la Polynésie française,
en charge du tourisme, des transports aériens internationaux, de l'égalité des territoires, des affaires internationales, du développement des archipels, de l'économie numérique et des conséquences des essais nucléaires.

Objet : Avenir des salariés de la SOMAC

Monsieur le Président,

En semaine dernière, l'information publique à travers la presse locale en ligne, selon laquelle l'activité d'une société opérant dans le bâtiment et la construction sur le territoire, la société SOMAC, est en cours de fermeture en raison d'un imbroglio juridique tranché par une décision de justice mettant les finances de celle-ci en péril.

La presse locale annonce un chiffre de quatre-vingt dix salariés de cette société qui se retrouvent en complète incertitude sur leur avenir professionnel, soit une déflagration sociale touchant au bas mot trois cent personnes.

Pour ces trois cent personnes, les enjeux de cherté de la vie et de protection sociale se posent en termes concrets. La majorité des élus de notre assemblée se joint, à travers ma question, à l'angoisse qui pèse désormais sur ces quatre-vingt dix familles en proie à la détresse sociale et aux difficultés financières.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous indiquer de quelle manière le gouvernement de Ma'ohi Nui, avec le soutien de notre assemblée qui vous été renouvelé récemment, peut apporter des réponses concrètes et urgentes à cette situation sociale ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Mme Elise VANAA

Mme Elise VANAA
Représentante à l'assemblée de Polynésie française
Rue du Dr Cassiau - B.P. 714 - 98 713 Papeete - Polynésie française - Tel : 40 41 61 41